



Conseil d'administration

316^e session, Genève, 1-16 novembre 2012

GB.316/POL/5

Section de l'élaboration des politiques
Segment de la coopération technique

POL

Date: 3 octobre 2012

Original: anglais

CINQUIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

Coopération Sud-Sud et coopération triangulaire: Perspectives – Indicateurs révisés pour la stratégie adoptée en mars 2012

Objet du document

Le Conseil d'administration est invité à donner son aval aux nouveaux indicateurs pour le résultat 1 et l'indicateur révisé pour le résultat 2 de la stratégie de l'OIT concernant la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire, qui a été adoptée en mars 2012 (voir le projet de décision au paragraphe 4).

Objectif stratégique pertinent: Tous les objectifs stratégiques et le résultat 1: Utilisation efficace et efficiente de toutes les ressources de l'OIT, sous Gouvernance, appui et management.

Incidences sur le plan des politiques: Aucune.

Incidences juridiques: Aucune.

Incidences financières: Aucune.

Suivi nécessaire: Aucun.

Unité auteur: Département des partenariats et de la coopération pour le développement (PARDEV).

Documents connexes: GB.313/POL/7.

1. En mars 2012, le Conseil d'administration a approuvé la stratégie de l'OIT concernant la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire, conformément aux orientations définies dans le programme et budget pour 2012-13, et a demandé que les indicateurs prévus pour les deux résultats soient affinés ¹. L'objet du présent document est de proposer deux nouveaux indicateurs pour le résultat 1 et un indicateur révisé pour le résultat 2.
2. Les critères utilisés pour affiner les indicateurs de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire sont fondés sur l'expérience acquise par l'OIT dans ce domaine au cours de la dernière décennie ainsi que sur la Note du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies intitulée *Plan-cadre contenant des directives opérationnelles sur l'appui des Nations Unies à la coopération Sud-Sud et à la coopération triangulaire* présentée au Comité de haut niveau pour la coopération Sud-Sud à sa dix-septième session en mai 2012 ².
3. On trouvera reproduit ci-après le texte des résultats 1 et 2, suivi par les anciens indicateurs qui devaient être affinés et par les nouveaux indicateurs proposés, qui reposent sur une approche davantage axée sur les résultats.

Cadre stratégique de l'OIT pour la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire en 2012-13

Résultat 1: Le BIT a une conscience et une capacité institutionnelles accrues en matière de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire, qui lui permettent de lancer et de mettre en œuvre une initiative dans ce domaine.

Les recommandations formulées au début de 2011 par le Corps commun d'inspection des Nations Unies sur les différentes façons et les différents moyens d'augmenter les contributions en faveur de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire à l'échelle de tout le système serviront d'orientation. Elles portent notamment sur l'adoption d'un cadre stratégique pour la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire, qui est actuellement en cours d'examen, y compris d'une définition opérationnelle, sur l'élaboration de directives opérationnelles pour l'intégration de ces types de coopération dans les programmes par pays de promotion du travail décent et la mise en place et l'extension d'une initiative sur la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire à l'OIT, avec l'aide du Département des partenariats et de la coopération pour le développement, en coordination avec les bureaux extérieurs pertinents. D'autres activités devront être entreprises pour orienter et coordonner les mesures de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire et les mettre en place, pour apporter une aide quant à l'identification, la validation et la diffusion de données d'expérience innovantes et de bonnes pratiques, pour appuyer les initiatives d'amélioration des compétences, pour sensibiliser les mandants de l'OIT à l'importance de ce type de coopération, pour former les fonctionnaires du BIT à tous les niveaux, et enfin pour mobiliser des ressources afin d'étendre l'initiative ³.

Indicateur: Nombre de réunions techniques organisées sur la façon d'aborder le travail décent dans le cadre de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire, auxquelles l'OIT est associée.

¹ Document GB.313/PV, paragr. 401.

² Disponible à l'adresse suivante: http://ssc.undp.org/content/dam/ssc/documents/HLC%20Reports/Framework%20of%20Operational%20Guidelines_all%20languages/SSC%2017_3F.pdf.

³ Document GB.313/POL/7, paragr. 10.

Base de référence: Cinq réunions au cours de la période biennale écoulée.

Cible: Dix réunions au cours de la période biennale actuelle.

Nouvel indicateur (A): Nombre de nouveaux programmes du BIT dans le cadre desquels des initiatives en matière de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire ont été prises et mises en œuvre.

Base de référence: Deux programmes.

Cible: Deux nouveaux programmes.

Nouvel indicateur (B): Nombre de pays et d'organisations intergouvernementales supplémentaires qui, avec l'appui de l'OIT, intègrent la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire dans les stratégies d'exécution des programmes, comme l'attestent les pratiques recensées et diffusées par l'OIT en partenariat avec des organismes des Nations Unies et les mandants.

Base de référence: Neuf pays et trois organisations intergouvernementales.

Cible: Cinq pays et deux organisations intergouvernementales supplémentaires.

Résultat 2: L'Agenda du travail décent progresse grâce à la coopération Sud-Sud et à la coopération triangulaire, avec l'engagement d'un nombre croissant de gouvernements, de partenaires sociaux, d'organisations des Nations Unies et d'acteurs non étatiques.

Le Bureau déterminera les possibilités existantes en matière de partenariat dans le Sud et établira des stratégies individuelles pour conclure des accords en matière de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire. Le Brésil et la Chine, par exemple, sont actuellement les plus gros pourvoyeurs de fonds de la coopération Sud-Sud dans le système des Nations Unies. Les collaborations entre partenaires sociaux et acteurs non étatiques, tels que les milieux académiques, les universités et les parlementaires, seront également accrues et facilitées. Le Bureau s'efforcera tout particulièrement de promouvoir ce type de coopération en s'inspirant des accords et des protocoles d'accord sur la question du travail décent, conclus entre l'OIT et de nouveaux pays partenaires. En outre, plusieurs pays du Nord ont commencé à soutenir la coopération triangulaire Sud-Sud-Nord à l'OIT, comme, par exemple, l'Allemagne, l'Espagne, les Etats-Unis et la France, et il faut accroître les efforts de ce type et la participation dans ce domaine. Il est également essentiel que l'OIT s'engage à l'égard de ce résultat avec les bureaux régionaux et les bureaux de pays concernés⁴.

Indicateur: Nombre de nouveaux partenariats ou de partenariats renouvelés dans le cadre de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire.

Base de référence: Dix accords de partenariat au cours de la période biennale écoulée.

Cible: Au moins cinq nouveaux accords de partenariat par an au cours de la période biennale actuelle.

Indicateur révisé: Nombre de partenariats supplémentaires ou de partenariats renouvelés avec des gouvernements, des partenaires sociaux, des organismes des Nations Unies et des acteurs non étatiques dans lesquels la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire contribuent à la concrétisation de l'Agenda du travail décent.

⁴ Document GB.313/POL/7, paragr. 10.

Base de référence révisée: Trois partenariats signés et mis en œuvre par an.

Cible révisée: Cinq partenariats supplémentaires signés et mis en œuvre par an.

Projet de décision

4. *Le Conseil d'administration approuve les nouveaux indicateurs pour le résultat 1 et l'indicateur révisé pour le résultat 2 de la stratégie de l'OIT concernant la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire.*